

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Acheteur

État – Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique

Objet du marché

Balisage déviation de 19km de la Scandibérique de Valdivienne – Goux via Lhonnaizé et Verrières & Pose de panneaux pour la déviation du sentier GR 48

Lot

N° : 1 : Balisage, pose et dépose de panneaux

Marché sur procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP.

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur le
(à renseigner par le candidat : date de remise de l'offre ou de l'offre finale en cas de remises d'offres successives).

Date du marché

Numéro d'EJ du contrat

Code CPV Principal

34928471-0

Minimum - Maximum

Imputation

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant de l'Acheteur (RA)

Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la zone de défense sud-ouest, Préfète de la Gironde par décret du 22 avril 2026

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine, par arrêté préfectoral R75-2026-05-18-00035 du 18 mai 2026

Comptable public assignataire

Madame la Directrice départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne
31 rue Montmailler
87043 Limoges Cedex

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ Je soussigné,

Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

☐ Nous soussignés,

Cotraitant 1											
Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant _____	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant _____	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP) N° 1 du 17 juin 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

Les tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire sont pour le lot 1 la mission de balisage de la déviation relative à la Scandibérique de 19 km de Valdivienne à Goux via Lhommaizé et Verrières.

Le titulaire devra réaliser ce balisage en fournissant et en posant les panneaux de signalisation (directionnelle, d'information, ...) nécessaires.

Pour cette déviation, le balisage associé respectera une typologie de panneaux présents dans le BAT (Annexe 2) et suivra à la lettre le balisage et la pose des panneaux via l'itinéraire de la déviation et du plan de pose (pièce du marché).

Les prestations attendues sont les suivantes :

- Prise en compte et gestion de personnel ;
- Déplacement équipe ;
- Fourniture de Massifs MB (0,5x0,5x0,5) ;
- Fourniture et pose fourreau ;
- Pose panneaux police ;
- Pose panneaux directionnels ;
- Fourniture de bâti bois ;
- Dépose panneaux ;
- Pose et dépose de bâtis bois ;
- Impressions classe 2 sur film P180PR pelliculage standard (100 MM 100 MM et 200 MM 200 MM).

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCATP.

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCATP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

● Montant hors TVA :			
● TVA au taux de		%,	soit
● TVA au taux de		%,	soit
● TVA au taux de		%,	soit
● Montant TVA incluse :			
Arrêté en lettres à			



Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Prestataire unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
5		
Total		

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
5		
Total		

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS DE RÉALISATION

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de 1 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Le délai de la période de préparation n'est pas compris dans le délai d'exécution des prestations.

Il est précisé que durant la période de préparation :- la reconnaissance des itinéraires de balisage et le choix de positionnement des panneaux ;

- les études d'exécution ;
- l'établissement d'un planning général détaillé d'exécution (réalisation des films, fourniture des matériels et pose de la signalisation) ;
- l'ensemble des déplacements des équipes (personnes, véhicules et carburant) et moyens matériels nécessaires pour la réalisation des prestations ;
- l'établissement des formalités relatives à la sélection des décharges spécialisées pour le suivi et la gestion du balisage ;

3-2. Délai d'exécution des prestations

Le démarrage des prestations ne pourra intervenir que lorsque les prestations prévues en phase préparatoire seront achevées.

Le délai d'exécution des prestations est de 4 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

3-3. Lieu de fabrication ou d'origine

Lieu de fabrication ou d'origine des fournitures :

- ☐ Pays de l'Union Européenne (UE), ;
- ☐ Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (UE exclue) ;
- ☐ Autre.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCATP.

- ☐ **Prestataire unique**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

[illegible]

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

 Groupement solidaire

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
clé RIB :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement conjoint

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1

compte ouvert à l'organisme bancaire :																															
à :																															
au nom de :																															
sous le numéro :																													clé RIB :		
code banque :										code guichet :																					
IBAN																															
BIC (par SWIFT)																															

Cotraitant 2																																	
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																	
à :																																	
au nom de :																																	
sous le numéro :																															clé RIB :		
code banque :										code guichet :																							
IBAN																																	
BIC (par SWIFT)																																	

Cotraitant 3																																	
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																	
à :																																	
au nom de :																																	
sous le numéro :																															clé RIB :		
code banque :										code guichet :																							
IBAN																																	
BIC (par SWIFT)																																	

Cotraitant 4																																	
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																	
à :																																	
au nom de :																																	
sous le numéro :																															clé RIB :		
code banque :										code guichet :																							
IBAN																																	
BIC (par SWIFT)																																	

Cotraitant 5																													
compte ouvert à l'organisme bancaire :																													

à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

 Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP

 Groupement solidaire

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.

 Groupement conjoint

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du §CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
4	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
5	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

☐ ANNEXE N°__ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

Prestations					Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1							
	TVA			%			
	TVA			%			
Prestation de mandat							
Total mandataire (I)							
Autres cotraitant							
N°	2	TVA		%			
		TVA		%			
N°	3	TVA		%			
		TVA		%			
N°	4	TVA		%			
		TVA		%			
N°	5	TVA		%			
		TVA		%			
N°	2	TVA		%			
		TVA		%			
N°	3	TVA		%			
		TVA		%			
N°	4	TVA		%			
		TVA		%			
N°	5	TVA		%			
		TVA		%			
N°	3	TVA		%			
		TVA		%			
N°	4	TVA		%			
		TVA		%			
N°	5	TVA		%			
		TVA		%			
N°	3	TVA		%			
		TVA		%			
N°	4	TVA		%			
		TVA		%			
N°	5	TVA		%			
		TVA		%			

~SL